



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 22

Le mot du Maire

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs. J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés. Je salue chaleureusement toutes les forces vives de notre commune qui contribuent à lui donner une réelle dynamique. Je sais que nous pouvons compter sur leur investissement au service du bien commun.

L'année 2014 a vu, dans la douleur, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires non souhaitée par les élus et les parents d'élève. L'école et l'intérêt des enfants ont toujours été et restent pour l'équipe municipale une priorité.

L'année 2014 a aussi été marquée par des rendez-vous démocratiques avec les élections municipales, européennes et sénatoriales.

L'année 2014 c'est aussi le lancement des travaux connexes à l'aménagement foncier, agricole et forestier.

Avec des dotations de l'État en diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre commune. Dans ce domaine, nous nous devons d'être exemplaires.

Pour conclure, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui nous permettent d'avancer, de moderniser, d'animer, de réaliser nos projets. Une mention particulière pour l'ensemble des élus municipaux pour la contribution qu'ils apportent à la vie démocratique de notre commune et pour leur implication permanente au service de nos administrés. Une autre mention pour les employés de la commune qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement des différents services.

Merci enfin à vous tous, habitants de Moutier Rozeille. Vous êtes, chacun à votre place, chacun avec vos compétences des « acteurs » pour notre commune. Je vous invite à vous investir encore pour plus de créativité, plus de solidarité et plus d'optimisme dans notre avenir car c'est ensemble que nous dessinerons cet avenir.

Très bonne année à tous,

Votre Maire,

Jean Paul BURJADE

Conseil municipal du jeudi 16 octobre 2014

1) Demande de prise en charge par le Conseil général de trois déplacements de l'école vers la médiathèque intercommunale (Site de Felletin)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'au titre du déplacement des écoles vers la bibliothèque professionnelle la plus proche (Médiathèque intercommunale Creuse Grand Sud – Site de Felletin), il est nécessaire de prendre une délibération afin de solliciter une prise en charge des frais de déplacement (Trois aller-retour) auprès du Conseil Général pour l'année scolaire 2014-2015. Cette demande est approuvée à l'unanimité.

2) Décisions modificatives budgétaires :

Suite à observation de notre trésorière, il y a lieu de procéder à une modification budgétaire de -0,16€ sur le compte 28031 et +0,16€ sur le compte 10222.

Questions diverses :

✓ Enquête publique sur le périmètre de la route départementale 990

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter une éventuelle délibération à l'ordre du jour car nous sommes invités à formuler un avis sur cette enquête. Après acceptation et échanges, le conseil municipal émet un avis favorable mais regrette l'abandon de l'aménagement du tronçon allant du pont Céleris à La Clide.

✓ DETR 2015

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a demandé un rendez-vous à la sous-préfecture afin d'instruire le dossier DETR 2015 qui porterait sur la voirie dans les différents villages de la commune.

✓ Aménagement foncier

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux connexes à l'aménagement foncier, agricole et forestier. Les travaux sur le parcellaire sont presque terminés, quelques chemins restent à réaliser et à empierrer sur le périmètre classique. L'installation des clôtures se poursuit conformément au planning, les plantations de haies devraient intervenir prochainement (Le périmètre classique est faiblement concerné). Le traitement et la gestion des déchets végétaux doit démarrer dès la semaine prochaine pour se terminer avant fin janvier. L'aspect financier est conforme aux prévisions, pas de dépassement de budget, tous les travaux figurant à l'enquête publique seront réalisés.

Les conseillers regrettent la non-réalisation des travaux dans le haut du village des Brugerettes. Monsieur le Maire précise que ces travaux nécessitant l'acquisition de

foncier ne peuvent être pris en compte dans le cadre de l'aménagement foncier et seront étudiés dans le programme de voirie.

✓ **Permission de voirie**

Nous bénéficions encore du soutien de l'ATESAT pour la réalisation de l'état des lieux en ce qui concerne la voirie intercommunale ce qui n'est pas le cas pour les pistes. Avec la création des pistes, les forestiers réinvestissent la commune et nous sommes souvent sollicités pour des permissions de voirie.

✓ **Budget assainissement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une étude est en cours pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation.

✓ **Point sur la Communauté de commune**

Monsieur le Maire, délégué communautaire, rend compte aux conseillers des dix-huit points inscrits à l'ordre du jour du conseil communautaire du mardi 14 octobre 2014. Il précise que les comptes rendus du conseil communautaire sont disponibles sur le site de la communauté de commune « Creuse Grand Sud ».

✓ **Milieu associatif**

Monsieur le Maire, sous couvert de la commission animation, fait le point sur les difficultés et les attentes des différentes associations de la commune. La satisfaction des associations est unanime pour l'année 2014. L'Amicale de Moutier Rozeille nécessite cependant d'être subventionnée pour maintenir la gratuité de la fête communale.

✓ **Divers**

Monsieur le Maire précise que les travaux dans le logement communal à côté de la Mairie seront réalisés durant la période hivernale et que la résolution du problème d'écoulement des eaux pluviales du lotissement n'est pas oubliée.

Conseil municipal du jeudi 13 novembre 2014

1) Dossier « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) 2015 :

Monsieur le Maire rappelle que nous nous étions engagés auprès des habitants pour faire profiter tous les villages du nouveau contexte lié à l'aménagement foncier, en respectant les capacités financières de la commune.

En ce qui concerne la voirie, nous avons douze villages à traiter. Aussi nous avons envisagé d'étaler les travaux sur trois ans en traitant quatre villages par an afin de contenter l'ensemble de la population.

Une dotation d'équipement des territoires ruraux sur les quatre projets nous permettrait de réaliser ces travaux dès l'année 2015.

Monsieur le Maire demande donc, au conseil, l'autorisation de lancer le dossier de demande de subvention et de s'engager à inscrire la somme correspondante au budget 2015.

Pour l'année 2015 sont concernés les villages suivants :

Le Bignat, les Brugettes, La Prade, Rozeille et le Montrobert pour un montant de 60 400 € 50 HT.

2) Redevance assainissement :

Monsieur le Maire évoque les difficultés pour équilibrer le budget assainissement.

Pour se mettre en conformité avec la loi, il est impératif de supprimer la redevance forfaitaire en dessous de 60 m³ car la consommation d'eau n'est pas calculée de façon forfaitaire mais à la consommation réelle.

La redevance d'assainissement collectif doit comprendre deux parties. Une partie fixe pour couvrir les charges fixes du service d'assainissement et une partie variable en fonction du volume d'eau prélevé par l'utilisateur.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de reconduire l'ancienne formule pour l'année 2014 et de créer une commission pour fixer les tarifs 2015.

Madame Corine GIRAUD et Monsieur Gilbert BERGER sont volontaires pour faire partie de cette commission.

Questions diverses :

✓ DETR 2013

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une partie de la DETR 2013, inscrite au budget, n'a pas été utilisée. Pour conserver notre crédibilité, il est nécessaire de réaffecter une somme d'environ 20 000 € autour du cimetière. Monsieur le Maire propose de la réaffecter à la réparation de désordres dans l'allée centrale de l'ancien cimetière et à l'accès au hangar municipal.

✓ Aménagement foncier

Monsieur le Maire fait le point, sous couvert de la commission travaux, de l'avancement des travaux connexes à l'aménagement foncier.

Il précise qu'au niveau de l'aspect financier, le budget est respecté.

✓ **Conseil d'école**

Monsieur le Maire rend compte du dernier conseil d'école. L'effectif du RPI (regroupement pédagogique inter communal) est inquiétant. Le conseil souhaitant le maintien de l'intégralité des classes du RPI, propose l'inscription d'une motion pour sa défense lors d'un prochain conseil.

✓ **Après-midi des aînés**

Après échanges, il est décidé de maintenir l'après midi des aînés pour les personnes de plus de 65 ans et de perpétuer la remise d'une boîte de chocolat pour les personnes en maison de retraite ou hospitalisée. Le conseil fixe le prochain après midi des aînés au Samedi 17 janvier 2015 à 14H00.

Conseil municipal du jeudi 19 décembre 2014

1) Vente et acquisitions de terrains :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande d'un habitant qui souhaite acquérir une partie d'un terrain communal situé dans le bourg. Il fait part ensuite de parcelles foncières qu'il serait intéressant d'acquérir.

Les propositions sont résumées ci-dessous :

- Vente d'une partie de la parcelle ZI 85, située dans le bourg, suite à la demande d'un habitant.
- Achat d'une partie de la parcelle ZB 47, située aux Brugerettes, pour améliorer la canalisation des eaux pluviales.
- Achat de la parcelle ZI 63, située dans le bourg, à proximité du hangar municipal pour augmenter l'aire de stockage.
- Achat de la parcelle ZK 4, située à Saint Hilaire, afin de mettre dans le domaine communal le site archéologique de l'ancienne église de Saint Hilaire.

2) Dégrèvement de la redevance d'assainissement 2013 :

Deux délibérations sont à prendre. La première concerne le dégrèvement partiel d'une redevance d'assainissement pour un montant de 102€00 et la deuxième les modifications budgétaires à apporter au budget assainissement pour pouvoir procéder à ce dégrèvement.

3) Création d'un poste d'adjoint technique :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mutation à Saint Hilaire de L'Aude (11) de Monsieur Antonio ALVES, suite à sa demande, à compter du 01

mars 2015. Afin de pouvoir procéder à son remplacement, il est nécessaire de créer les postes d'adjoint technique de 1^{ère} et 2^{ème} classe, d'adjoint technique principal de 1^{ère} et de 2^{ème} classe. Les postes non honorés seront rayés du tableau après recrutement.

4) Renouvellement du contrat CNP :

Monsieur le Maire, après avoir rappelé aux conseillers l'intérêt pour la commune de cette assurance, propose de la reconduire pour l'ensemble des employés communaux.

5) Avance de la taxe foncière 2014 pour l'association foncière de l'AFAF :

Monsieur le Maire informe les conseiller (ères) que l'association foncière de Moutier Rozeille chargée de percevoir et de reverser les soultes forestières possède des parcelles de terrains, sur la commune, destinées à être achetées par le conseil général. Elle doit donc s'acquitter pour l'année 2014 d'une taxe foncière de 51€00. Afin de régulariser la situation fiscale de l'association, il propose que la commune fasse l'avance de cette somme.

Questions diverses :

Monsieur le Maire, demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour le projet de délibération, dont il donne lecture et qui concerne l'adhésion de la commune à un groupement de commande avec le SDEC pour la fourniture d'énergie électrique. Après acceptation et échanges le conseil municipal l'autorise à signer les documents utiles à cette décision.

Concernant l'aménagement foncier, les travaux sont prolongés jusqu'à fin janvier 2015.

Une campagne de dépistage du Radon (gaz radioactif d'origine naturelle, incolore, inodore et sans saveur) est en cours sur plusieurs territoires dont l'ex communauté de commune Aubusson-Felletin. Cinq kits de mesures ont été déposés en Mairie et ont été remis aux conseillers municipaux volontaires. Rappel : Ces kits sont disponibles gratuitement dans les pharmacies du territoire.

Concernant l'école, nous sommes informés de retours inquiétants sur son devenir. Monsieur le Maire précise que nous sommes en RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) et que les élus des trois communes concernées restent vigilants et prêts à défendre ce RPI.

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille Infos, nous avons la joie de vous annoncer :

La naissance de Samuel PAULY, le 24 Octobre 2014, au foyer de Bertrand et de Marie, habitants du lieu dit « Le Bignat ».

La naissance d'Auxence VALLÉE CHÉRY, le 26 Novembre 2014, au foyer de Michel et de Chantal, habitants du lieu dit « Le Martineix».

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur à ces familles !

Nous avons aussi le plaisir de féliciter :

Madame Jacqueline MERIGOT, pour sa nomination comme chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole,

Madame Arielle GOUNAUD, pour sa nomination comme chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole,

Monsieur Michel MERIGOT, pour sa nomination comme chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole,

Monsieur Jacques PICAUD, pour sa nomination comme chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole,

Cette distinction créée en 1883 récompense toutes celles et ceux qui se sont investis dans le monde agricole et rural en y apportant leur capacité de travail, d'invention, d'organisation, de rigueur et de passion.

Et aussi :

Madame Christiane PAULY, pour sa médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.

Aux récipiendaires, nous adressons nos chaleureuses félicitations !

Les associations de la commune

❖ Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Gisèle ROUSSET au 05 55 66 82 25

Activité à venir :

Dimanche 26 juillet 2015

Repas annuel

❖ Les artistes de La Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

❖ RANDO NATURE :

Contact : Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

Activités à venir :

Randonnée le troisième dimanche de chaque mois, contacter le président pour connaître la destination. Participation : 2€00

❖ TOPGYM :

Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Les séances ont lieu les lundi et jeudis soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.

Les jeudis sont consacrés à la Gym douce, accessible à tous pour préserver son autonomie et faire des exercices sans douleur.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

Activité à venir :

Samedi 30 mai 2015

Soirée « Fondu-frites »

❖ ACCA :

Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAUDAUD au 05 55 66 36 34

❖ Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :

Contact : La Présidente, Madame Fanny CHARRIERE au 05 55 66 46 90

❖ Comité des fêtes de Moutier Rozeille :

Contact : La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19

Activités à venir :

Samedi 20 juin 2015

Soirée « Entrecôte-frites »

Samedi 18 et dimanche 19 juillet 2015

Fête patronale

Samedi 21 novembre 2015

Soirée choucroute

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H00 à 12H00.

Par courriel :

mairie.moutierrozeille@orange.fr

Site internet : <http://www.moutierrozeille.fr>